



**Dossier de demande
Fonds publics et territoires
Axe 3 : Engagement et participation des enfants et des
jeunes**

Structure Porteuse de l'action : Centre social Le Lac

Nom de la personne référente : Bruno LEMOINE, Directeur

Adresse : Avenue de Gaulle / Maison de Quartier du Lac – 08200 SEDAN

@ : centrelac@centrelelac.info

Tel : 03 24 27 08 08

Echéancier appel à projet fonds publics et territoires 2019 :

22 Mars 2019	Envoi de l'appel à projet par mail
Mars - Avril 2019	Contact avec la Caf pour la constitution du dossier et l'éligibilité du projet
3 Mai 2019	Retour du dossier de demande complet à l'équipe territoriale accompagné d'un bilan et d'un compte de résultat 2018 provisoire s'il s'agit d'une action renouvelée
A partir du 20 Juin 2019	Envoi des courriers de notification et des conventions pour les projets retenus

Veillez cocher les projets déposés et préciser le nombre de projets :

Volet 1 : Démocratiser l'accès des enfants aux loisirs éducatifs

Nombre de projets :

Volet 2 : Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes :

Financement de postes d'animateurs

Nombre de postes :

Financement de séjours

Nombre de projets :

Financement d'actions spécifiques (hors temps d'activité libre)

Nombre de projets : 1

Volet 3 : Soutenir les initiatives numériques en direction des enfants et des jeunes

Nombre de projets :

Merci de remplir un dossier par projet. Si votre dossier comporte de l'investissement, il doit être lié à un projet.

Chaque projet doit être accompagné d'un budget prévisionnel (et d'un plan d'investissement si le projet comporte de l'investissement). Cf.p.20

Volet 2 : Soutenir l'engagement et les initiatives des jeunes

Dossier à compléter pour les actions spécifiques

Merci de compléter une fiche et un budget par projet

Montant sollicité (arrondi à l'euro inférieur) :

Investissement	€
Fonctionnement	2 434,65 €

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Intitulé de l'action : Les ados animent l'agglomération

Merci d'indiquer à quel champ d'intervention correspond votre projet en cochant la case

La citoyenneté et l'animation locale (amélioration du cadre de vie, solidarité de voisinage, protection de l'environnement, lien intergénérationnel, lutte contre l'exclusion, égalité des chances, engagement solidaire et citoyen via le volontariat – service civique notamment, etc.) ;

La solidarité internationale (ex : aide d'urgence, éducation au développement) ;

L'élaboration de projets culturels et sportifs (ex : montage d'une pièce de théâtre), sous réserve que les jeunes s'inscrivent dans une véritable démarche en assurant la conception et la mise en œuvre dudit projet.

1. Contexte et éléments de diagnostic (caractéristiques des publics, problématiques de territoire, besoins repérés, etc)

Les adolescents qui habitent Ardenne Métropole n'ont absolument pas de sentiment d'appartenance de l'agglomération. Ils sont « localistes » et ne comprennent pas les enjeux des territoires. De plus ils s'identifient à un lieu et à une classe sociale. « J'habite la ZUP, je suis donc condamné à devenir chômeur » ! « Je consomme et je ne comprends rien à l'intérêt général et au fonctionnement d'Ardenne-Métropole ». C'est pourquoi il nous est apparu comme fondamental de créer un sentiment d'appartenance du territoire Ardenne Métropole en utilisant le « faire ensemble » et en organisant des animations avec des groupes de jeunes d'Ardenne Métropole.

2. Quels sont les objectifs généraux de l'action ?

Créer un sentiment d'appartenance du territoire Ardenne Métropole en utilisant le « faire ensemble ».

Favoriser le pouvoir d'agir des jeunes des quartiers prioritaires et des autres territoires de l'agglomération autour des questions d'intérêt général et l'égalité garçon/fille.

Construire une démarche partenariale autour de l'engagement des adolescents en milieu

rural afin de lutter contre le consumérisme par une démarche citoyenne.

Prévenir la délinquance et garantir la tranquillité publique responsabilisant des adolescents dans un projet collectif d'intérêt général.

3. Quels sont les objectifs opérationnels et le contenu ?

Des jeunes et leurs parents issus du quartier du Lac et des villages d'Ardenne Métropole proposeront des animations pendant une journée au bénéfice des familles sur la base du concept les « les ados animent leur ville ».

4. Décrivez le contenu du projet (lieux, durée, horaires, déroulement)

Une cinquantaine d'adolescents, leurs parents, une équipe d'animateurs professionnels proposeront l'organisation de journées récréatives sur la base de l'expérience « les ados animent l'agglomération » organisée en 2017 et 2018.

Cette animation sera proposée à une quinzaine de communes d'Ardenne Métropole. Le directeur et l'équipe d'animation de l'Accueil de jeunes rencontreront les Maires, des responsables d'associations. À la suite de cette présentation, des réunions seront programmées avec les participants afin de définir les modalités d'organisation (calendrier, espaces, communication, tenues de stands, installation, rangement, etc.).

Les projets s'appuieront sur un diagnostic partagé du territoire qui permette à la fois :

- D'identifier les besoins des familles,
- De s'inscrire en cohérence avec le projet de territoire et en complémentarité avec les services existants,
- De mobiliser des moyens complémentaires et diversifiés dans le cadre d'un travail en réseau, formalisés par un comité de pilotage auquel participeront les mairies, les parents et les adolescents du quartier du Lac et des villages participants.

En résumé :

- Présentation du projet aux Maires des communes d'Ardenne Métropole
- Présentation du projet aux adolescents et aux parents
- Définition très concrète de leur implication dans l'organisation des actions
- Participation aux bilans après chaque opération
- Les parents et les adolescents seront associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation
- Concrétiser une dynamique par des projets à l'initiative de jeunes afin que des groupes s'autonomisent et s'organisent pour agir. Le centre social Le Lac relèvera

l'importance de « mixer » les publics qui s'inscriront dans ce projet. Le projet devra être Trans générationnel et interculturel. Le projet devra résider dans la construction de l'action avec les populations, dans le "mélange" que nous voudrions encourager entre des pratiques existantes et des ateliers qui pourraient se créer. Cette construction se voudra intergénérationnelle, multiculturelle, favorisant la mixité sociale.

5. Combien de jeunes sont visés ?

70 jeunes.

6. Quelles méthodes d'évaluation sont prévues pour l'action ? Vous veillerez à ce que les critères d'évaluation suivants soient à minima respectés :

- La satisfaction des jeunes
- Nombre de nouveaux jeunes
- Nombre de jeunes actifs impliqués dans le projet
- Nombre de projets proposés par les jeunes
- Niveau d'implication des jeunes
- Degré d'implication des parents
- Impact des actions jeunes sur le territoire

7. Quels sont les moyens mis en œuvre pour associer les familles ?

Un temps convivial et de discussion avec les parents sera organisé pendant l'Accueil de Jeunes pour faciliter l'intégration des jeunes et des parents à l'organisation des actions.

Les parents sont de réels partenaires dans l'Accueil de Jeunes et l'équipe d'animation favorisera l'implication.

Tisser des relations de confiance parents/jeunes/professionnels où le jeune est au cœur des échanges nous permet de mieux communiquer, mieux nous comprendre et évoluer ensemble.

Dans l'organisation de l'Accueil de Jeunes, les activités, les horaires, les parents, les jeunes et l'équipe d'animation œuvrent ensemble pour améliorer et répondre aux plus près à leurs attentes.

Les parents sont invités à des réunions pour donner des idées, leur avis sur les horaires, les activités...

Pendant l'Accueil de Jeunes, les parents sont invités à participer aux activités, sorties avec les jeunes.

Régulièrement, les parents remplissent une enquête de satisfaction, ce qui nous permet d'avoir des éléments d'évaluation concrets.

L'ensemble des parents recevra un projet des actions et remettra un accusé réception à l'organisateur (secrétariat).

8. Décrivez précisément l'implication des jeunes dans l'action

Le projet sera organisé en 3 étapes.

Les jeunes du centre Le Lac accueilleront un groupe de jeunes avec leur encadrement, issus des « villages candidats » pendant trois journées récréatives.

La première étape sera consacrée à la formation.

Des temps de formations seront dispensés par les jeunes du lac pour les jeunes des villages participants. Ils seront entrecoupés d'animations récréatives (karting, rosalias, échasses... sur la voie verte).

Un repas sera pris en commun pour renforcer les liens entre les différents groupes (ados/parents ; parents/parents, ados/ados).

Le concept sera présenté sous forme de film vidéo et d'un diaporama photo. Les contenus de formations seront basés essentiellement sur le montage, l'animation, la sécurité, la relation avec le public...etc.

La deuxième étape sera l'organisation d'une journée intitulée « les ados animent leur village ».

Différents stands seront proposés et animés par les différents groupes de parents et adolescents. Les jeunes ne formeront plus qu'un seul groupe.

- 3 trampolines pour jeunes enfants,
- 10 Rosalies,
- 15 kartings à pédales,
- Un parcours d'échasses et de VTT,
- Bubbles,
- Des jeux de société surdimensionnés,
- Des déambulations avec les créatures fantastiques et les personnages de Jérôme

Bosch...

- Etc.

La troisième étape permettra d'établir un bilan et l'organisation par les jeunes de chaque commune de leur propre animation. Le centre Le Lac mettrait son matériel à disposition.

Il s'agit d'essayer l'expérience et de rendre autonomes les jeunes des villages participants.

Un bilan sera organisé avec tous les participants afin de déterminer des perspectives. L'objectif est de créer une dynamique de groupe pour transmettre des compétences, des envies dans l'objectif de défendre l'intérêt général.

RÉSULTATS ATTENDUS : Les animations seront utilisées comme instrument de cohésion sociale dans une dynamique partenariale à inventer tout au long du projet.

9. Quels sont les professionnels chargés d'encadrer les jeunes sur cette action (nom, qualification et temps de travail passé sur le projet) ?

364,48 heures

- Abdelkader HALIMA SALEM, Animateur BAFD
- Julie TOULLEC, Animatrice BPJEPS
- Méline TOULLEC, Animatrice BPJEPS

10. Quels sont les partenariats associés à votre projet et décrivez leur rôle par rapport à l'action ?

a) Une quinzaine de communes d'Ardenne Métropole

11. Des bénévoles interviennent-ils dans l'action ? Si oui, à quel moment ? Et quel rôle jouent-ils ?

Dans toutes les phases, des réunions de préparation, à la mise en œuvre des actions, à l'évaluation.

Fait à Sedan, le 29/05/2019

Joëlle BASTIEN, Présidente.


CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de Quartier du Lac
Avenue de Gaulle - 08200 SEDAN
03.24.27.08.08 - 06.81.72.31.03
centrelac@centrelac.info

Budget prévisionnel – Les ados animent l'agglo

Un BP par projet

Exercice 2019

date de début :

date de fin :

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 ACHATS	1 000,00	70 PRODUITS DES SERVICES RENDUS	2 434,65
Achats de prestations pour activités		Prestation de service Caf	
EDF/GDF/eau/carburant			
Petit matériel fourniture entretien		Fonds publics et territoires : CNAF	2 434,65
Fournitures administratives et de bureau			
Autres fournitures prod. Pharma - Pédagogique	1 000,00	Participations des usagers	
Alimentation – Boissons			
		Produits des activités	
61 SERVICES EXTERIEURS	5 664,00	74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	13 154,30
Loyers et charges locatives		Subvention Etat	5 000,00
Locations de matériel	5 664,00		
Entretien et réparations		Subvention région	
Primes d'Assurance			
Documentation, colloque		Subvention département	
Formation des bénévoles			
		Subvention communale	154,30
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	80,00		
Personnel extérieur (facturé)		Subvention exploitation CAF FPT	
Honoraires			
Publicité – Publications		Subvention exploitation EPCI (interco)	8 000,00
Transports d'activité et d'animation	80,00		
Déplacements, missions, réceptions		Subvention exploitation entreprise	
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires		Agence de services et de paiements (ex CNASEA - emplois aidés)	
Formation des Professionnels			
Cotisations fédérations ou associations		Subv autre entité publique	
63 IMPOTS ET TAXES	239,82		
Impôts et taxes liés aux salaires	239,82	Subvention MSA	
Autres impôts et taxes		75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	1 551,98
		Cotisations	
64 CHARGES DE PERSONNEL	6 249,54	Dons	
Salaires	4 913,64	Logistique	1 551,98
Salaires emplois aidés		76 PRODUITS FINANCIERS	0,00
Charges Sécurité sociale et prévoyance	1 335,90		
Autres charges sociales		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	3 907,57		
Logistique	3 907,57	78 REPRISE SUR PROVISIONS	0,00
66 CHARGES FINANCIERES	0,00		
		79 TRANSFERT DE CHARGES	0,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00		
68 DOTATIONS	0,00		
Dotation aux amortissements			
Dotations aux provisions			
86 CHARGES SUPPLEMENTIVES	0,00	87 CONTREPARTIE CHARGES SUPPLEMENTIVES	0,00
Mise à disposition de personnel		Contrepartie des mises à disposition	
Mise à disposition de locaux			
Prestations techniques			
EXCEDENT		DEFICIT	
TOTAL Charges	17 140,93	TOTAL Produits	17 140,93

Fait à Sedan, le 29/05/2019
Joëlle BASTIEN, Présidente.

CENTRE SOCIAL LE LAC
Maison de Quartier du Lac
Avenue de Gaulle - 08200 SEDAN
03.24.27.08.08 - 06.81.72.31.03
centrelac@centrelac.info